

Coupon d'inscription

« Peintres aux Jardins du Lorient Jeudi 15 août 2019 »

Les amis des Jardins du Lorient

34, chemin du petit champ du pont

LA MANCELIERE

85190 VENANSAULT

Nom.....

Prénom.....

Adresse complète

.....
.....
.....
.....

Téléphone

Adresse courriel@.....

Site Internet.....

Je déclare accepter le règlement dans son intégralité

Fait à Le

Signature

Libeller votre chèque de 10 € à l'ordre de « Les Amis des Jardins du Lorient » à retourner avec le présent bulletin à : Association les Amis des Jardins du Lorient

(Adresse postale ci-dessus).

Modalités d'inscription des artistes peintres concours 2019 et déroulement du concours

1 – Lieu de la manifestation, date et horaires :

Dans le parc des Jardins du Lorient ouvert aux visiteurs le 15 août de 10 heures à 19 heures. Remise des Prix 17 h 30

2 – Thématique, supports, formes d'expression

Le jardin, les fleurs, les animaux, la nature, le paysage. Tous les formats et supports sont admis ainsi que toute forme d'expression artistique.

3 – Réalisation d'une œuvre «sur le motif »

Chaque artiste choisit un emplacement dans le parc pour peindre sur motif en public. Il peut également exposer quelques unes de ses œuvres à côté de lui.

4 – Accueil et installation

L'accueil des peintres se fait à partir de 9 heures 30 dans le barnum d'accueil situé 60, chemin de la tour, La Mancelière, Venansault.. Le peintre choisit son emplacement.

Les véhicules des artistes doivent être stationnés uniquement sur le parking des Jardins du Lorient. Le peintre doit prévoir le nécessaire pour déplacer son matériel et ses œuvres (brouette, diable...) à l'intérieur du parc. Pour toutes les œuvres présentées par chaque artiste, les Jardins du Lorient déclinent toute responsabilité pour détérioration ou vol. L'exposant est invité à souscrire sa propre assurance.

5 – Participation des artistes

10 € par peintre. Un accompagnant adulte de chaque artiste acquittera un droit de 5€. Gratuité pour les enfants de l'artiste..

Pour le repas de midi, chaque artiste et sa famille prévoient son pique-nique

Ce prix d'inscription au concours et prix de la personne accompagnante incluent l'apéritif servi à midi et le café et un dessert et une boisson.

Les deux premières œuvres primées par le Jury et l'œuvre choisie à l'aide d'un bulletin de vote par le public sont offertes par les lauréats à l'association en contrepartie de leurs Prix. Les œuvres primées par le jury et non choisies par le public peuvent être revendues par l'association pour constituer une plus forte dotation des Prix de l'année suivante.

L'association offre le verre de l'amitié à 18 heures à tous les artistes participants et leurs accompagnants.

Il n'est pas prévu de remboursement en cas d'intempérie.

6 – Vente d'œuvres

Les artistes ont la possibilité de présenter quelques unes de leurs œuvres. La vente des œuvres est autorisée sous la seule responsabilité de l'exposant. L'association ne demande aucun pourcentage.

7 – Les jurys 2019

Cette année les œuvres peintes au motif seront appréciées

1) pour le **Prix Monet Clemenceau** par un **jury de peintres et personnalités du monde culturel invités**

2) pour le **Prix du public** par un **vote proposé aux visiteurs** (faculté comprise dans leur droit d'entrée)